ASTRAZENECA. Échec du spray nasal. Un essai clinique préliminaire sur une formule nasale de vaccin anti-Covid mené par l'université d'Oxford en collaboration avec le laboratoire britannique AstraZeneca a échoué. Avec ce vaccin à vecteur adénovirus par spray nasal, les chercheurs n'ont observé une réponse d'anticorps dans les muqueuses nasales que « chez une minorité de participants ».

ÉDOUARD PHILIPPE CONVOQUÉ DEVANT LA COUR DE JUSTICE

GESTION DU COVID. Inculpé ou témoin assisté ?. L'ex-Premier ministre français Édouard Philippe est convoqué le 24 octobre devant la Cour de justice de la République (CJR) et risque une inculpation pour de possibles infractions dans la gestion gouvernementale de l'épidémie de Covid-19. À l'issue de son interrogatoire, il pourrait aussi échapper aux poursuites en étant placé sous le statut plus favorable de témoin assisté, s'il parvient à convaincre les juges qu'il n'existe pas à ce stade suffisamment d'indices graves ou concordants contre lui. « Je conteste vigoureusement les incriminations qui me sont reprochées », a affirmé E. Philippe dimanche dans le quotidien *Le Parisien*. L'ancien Premier ministre est soupçonné de ne pas avoir ordonné de mesures de protection en faveur du personnel soignant et des travailleurs exposés, ni d'avoir anticipé l'épidémie malgré les alertes. Selon *Le Monde*, il devra également s'expliquer sur le maintien du premier tour des élections municipales le 15 mars 2020 alors que les contaminations s'intensifiaient. ■

France & Monde → Actualités

SOCIAL ■ Augmenter l'âge de départ à la retraite peut faire gonfler le taux de chômage des plus de 50 ans

Emploi des seniors : le casse-tête

CHIFFRE. En 2021, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans était de 56 % en France. PHOTO D'ILLUSTRATION STÉPHANIE PARA

Les concertations ont démarré hier sur la réforme des retraites avec un premier volet sur l'emploi des seniors, domaine dans lequel la France reste à la traîne en Europe.

Nicolas Faucon
nicolas.faucon@centrefrance.com

Olivier Petit-Morin ne pensait jamais en arriver là. Quand, à 52 ans, il perd son job à la direction d'une entreprise du secteur aéronautique, le Lyonnais pense vite rebondir. Six ans après, l'homme au CV flatteur a épuisé ses droits au chômage et vit avec l'allocation de solidarité spécifique. « Je ne retrouve pas d'emploi car je suis un senior, dit-il, voix posée et verbe clair. Heureusement, j'ai la chance de ne plus avoir mes enfants à charge ». Un silence plus tard, il ajoute : « On est en train de parler de reporter de l'age de la retraite pour des raisons de pérennité du système, mais si vous ne donnez plus de boulot aux gens après 55 ans, comment feront-ils pour aller jusqu'à 67 ans ? Je ne comprends pas ».

Hier, des concertations ont débuté sur la réforme des retraites. Premier volet : l'emploi des seniors. Sujet brûlant. En 2021, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans était de 56 % en France contre 71,8 % en Allemagne ou 76,9 % en Suède. Avec près de 1,4 million de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans, la France reste à la traîne en Europe.

« Nos mauvais résultats s'expliquent par plusieurs causes, expliquait ce dimanche, dans *Le Journal du dimanche*, le ministre du Travail Olivier Dussopt. D'abord, des dispositifs qui peuvent être perçus comme des encouragements, pour les employeurs, à se séparer des seniors. C'est le cas par exemple de la durée maximale d'indemnisation chômage, qui, à partir de 55 ans, passe de vingt-quatre à trente-six mois (...), Ensuite, nous partons à la retraite à un âge moyen moins élevé que nos voisins européens. Enfin, notre système économique n'a pas la culture de l'emploi des seniors (*NDLR, le président du Medef s'est prononcé contre la création d'un index professionnel impliquant un pourcentage minimal de seniors dans les entreprises*) ».

Miser sur la formation

Pour Valérie Gruau, qui dirige le site seniorsavotreservice.com, plateforme proposant des offres d'emplois aux seniors et met en relation des jeunes retraités avec des employeurs, les salariés devraient surtout bénéficier de davantage de formations après 50 ans. « Quand un salarié dépasse la barrière des 50-55 ans, on lui propose beaucoup moins de formations. C'est une erreur car il faut continuer à investir sur chaque profil ». Olivier Petit-Morin appuie : « Il faut maintenir au niveau les quinquas, afin qu'ils n'aillent pas dans le mur ».

Comment, surtout, reporter l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans sans faire tomber des charrettes de salariés dans la précarité ou l'inactivité ? Olivier Dussopt a ses pistes. Les seniors au chômage pourraient continuer à toucher une partie de leurs allocations de chômage s'ils retrouvent un travail moins bien payé que le précédent.

« Nous souhaitons favoriser la retraite progressive et le cumul emploi retraite pour rendre plus facile la transition entre l'emploi et la retraite », a indiqué le ministre. « Les seniors ont beau avoir la patate aujourd'hui : personne ne les embauche, objecte Olivier Petit-Morin. Je fais partie d'un groupe d'ancien de l'École de management de Lyon. On est six entre 45-48 ans à être au chômage ».

L'ancien cadre rejoint plutôt la position des syndicats (CFDT, FO, CGT) selon lesquels, plutôt que de se focaliser sur l'âge légal de départ à la retraite, il faudrait ramener 825.000 seniors sur le marché du travail. « Faire des heures, ça ne me fait pas peur. Mais que l'on offre un vrai job aux seniors et qu'on arrête la discrimination ». ■

L'ÉDITORIAL

FLORENCE CHÉDOTAL
florence.chedotal@centrefrance.com
Twitter : @FlorChedotal

Qui veut des seniors ?

Trop vieux, trop chers, trop indociles... les entreprises françaises ne manquent pas d'arguments clandestins à l'heure d'inviter les plus âgés de leurs salariés à aller profiter de la vie ailleurs. Un petit chèque et les allocations chômage feront le reste jusqu'à ce que sonne l'heure officielle de la retraite. Et on n'en parle plus. Ce qui fait que, passé 55 ans, tout salarié entre en zone à risque. Il le sent, il le sait, on lui fait suffisamment comprendre. Il y a quelque chose de culturel dans cette façon d'envisager les seniors en entreprise (et dans la société d'ailleurs en général). La France, très mauvaise élève en termes d'emploi des 55-64 ans, traîne d'opiniâtres réflexes. Or, pas de plein-emploi qui tienne, ni de réforme des retraites si on continue de gâcher ces salariés. « On a tout essayé », nous dirait François Mitterrand, mais l'exécutif tente tout de même de rendre économiquement attractif l'emploi d'un senior, quitte à donner dans la grande braderie. Sans jamais aborder la question de la transmission et de l'expérience, dont on se prive. L'arrogance de la jeunesse a ceci d'inconséquent qu'elle oublie souvent ce qu'elle sera demain.